

Luxembourg, le 14 février 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Intérieur et à Monsieur le Ministre de la Santé :

« Le temps écoulé entre l'entrée d'un appel d'urgence et l'arrivée des secouristes sur place peut être décisif, surtout lorsqu'il s'agit d'un arrêt cardiaque, d'une attaque cérébrale. Afin d'écourter ce laps de temps, une association autrichienne a développé une application dénommée « Lebensretter ». Peuvent s'inscrire comme « Lebensretter » toute personne ayant suivi une formation de premiers secours de 16h, ainsi qu'une formation dédiée au « Notfalltraining ».

Les appels d'urgences qui laissent soupçonner un arrêt cardiaque sont automatiquement transmis aux smartphones des bénévoles enregistrés et se trouvant dans un rayon de 400 mètres du lieu de l'incident. Lorsque le bénévole confirme sa disponibilité, l'intervention débute et l'application guide le secouriste vers le lieu où se trouve la personne en détresse. L'intervention des bénévoles prend fin à l'arrivée des services de secours professionnels.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Intérieur et à Monsieur le Ministre de la Santé :

- 1. Madame et Monsieur les Ministres connaissent-ils l'application autrichienne « Lebensretter » ?*
- 2. Madame et Monsieur les Ministres n'estiment-ils pas que la mise en place d'une telle application, utilisée par les médecins,*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

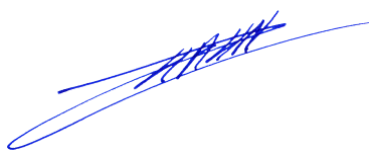
Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

infirmiers et toute autre personne ayant suivi un cours de premiers secours, pourrait augmenter les chances de survie des personnes en détresse, en particulier dans les régions rurales ?

3. *Dans l'affirmative, les Ministres entendent-ils mettre en place une application similaire ? Dans la négative, pour quelles raisons ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Max HAHN
Député



Carole HARTMANN
Député